

« Reprise de fief et dénombrement du 26 novembre 1732 de la seigneurie de Varey, au bailliage de Bugey, et de celles de Beaurepaire et de Saillenard, au bailliage de Châlon, par *Jacques de Beaurepaire*, écuyer, à lui appartenant, savoir : Beaurepaire et Saillenard, en qualité d'héritier de *Gaspard de Beaurepaire*, son père, par testament reçu *Guillemain*, notaire à Savigny, en 1716 et de la seigneurie de Varey, en qualité de fils aîné et d'héritier substitué.

Reprise de fief et dénombrement des 27 juin 1753 et 15 mai 1754 de la seigneurie de Varey, par *Jean Dervieu*, écuyer, seigneur du Villars, demeurant ordinairement à Lyon comme acquéreur de messire de *Beaurepaire* pour le prix de 206,000 livres, par acte reçu *Gorraty*, notaire, à Saint-Jean-le-Vieux, le 30 mars 1753. »

La famille qui possède aujourd'hui le château de Varey descend de noble homme, *Dervieu*, secrétaire du roi, qui fut échevin de Lyon, en 1706 et 1707.

En 1746, son fils, *Jean Dervieu*, s'étant allié à la noble famille de *Villard*, ajouta ce nom au sien et lorsqu'il acheta le château de Varey, avec tous ses titres et les droits qui en dépendaient, et dont il fut plus tard reconnu possesseur d'une manière authentique, il prit le titre de baron de Varey.

*Jean Dervieu-du-Villard (sic)* mourut en 1788. Son fils aîné, *Jean-Claude*, ayant hérité de la seigneurie de Varey, l'habita jusqu'en 1793, époque à laquelle il devint victime des fureurs révolutionnaires. C'est alors que le château fut incendié et démolí malgré l'indignation et la colère des habitants de Saint-Jean-le-Vieux, *Juju-rieux* et Varey qui voulaient résister aux Sans-Culottes et défendre la propriété de l'homme de bien qu'ils adoraient. Il fallut les menaces les plus terribles et l'intimidation qu'exerçaient partout les ordres d'Albitte pour que le château, devenu simple résidence bienveillante et hospitalière, fût